

Bibliothèque de Linguistique Romane 12

Dialectologie et étymologie galloromanes



E L I P H I

Yan Greub, André Thibault (ed.)

Dialectologie et étymologie galloromanes

Mélanges en l'honneur de l'éméritat
de Jean-Paul Chauveau

Ouvrage publié avec l'appui de l'ATILF - CNRS et Université de Lorraine, du Conseil Scientifique de l'Université Paris Sorbonne (Paris IV), de l'École Doctorale n° V (ED 0433) « Concepts et langages » et de l'Équipe d'accueil (EA 4080) « Linguistique et lexicographie latines et romanes ».

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

ISBN 979-10-91460-11-8

EAN 9791091460118

© Éditions de linguistique et de philologie, Strasbourg 2014.

Table des matières

Tabula gratulatoria	IX
Avant-propos	XI
Claudia Maas-Chauveau : Liste des publications de Jean-Paul Chauveau	XV
<i>Philologie, lexicologie et lexicographie historiques du français</i>	
Julia Alletsgruber : Pour une révision de la lexicographie historique : les cas de <i>grange</i> et de <i>pasture</i>	3
Frédéric Duval : <i>Academique</i> ou <i>academien</i> ? Nommer les écoles philosophiques de l'Antiquité en français médiéval	15
Gerold Hilty : <i>O Dieu ! que ne faisiez-vous un miracle !</i> La prière d'un cardinal et le 'style indirect libre'	33
Robert Martin : Quel apport du DMF au FEW ?	41
Takeshi Matsumura : Remarques lexicographiques sur une traduction de <i>la Consolation de Philosophie</i> de Boèce : version bourguignone de la 1 ^{re} moitié du 13 ^e siècle	47
Frankwalt Möhren : Le mulon d'Aristote	69
Pierre Rézeau : Notes sur la langue des <i>Mémoires autographes de Madame de Sapinaud sur la Guerre de Vendée</i> (1798)	79
Nadine Steinfeld : Un échantillonnage de mots fantômes débusqués dans les matériaux d'origine inconnue ou incertaine du FEW	97
Béatrice Stumpf : En complément et en marge du FEW : quelques nouvelles données lexicales extraites des <i>Pèlerinages</i> de Guillaumed de Digulleville	115
<i>Dialectologie, lexicographie et phonétique historique romanes et galloromanes</i>	
Marie-Guy Boutier, Paul Bruyère : Une cloche sonnante la retraite nommée <i>Côparèye</i> . Petit essai de campanonymie et de sémiologie campanaire	133
Patrice Brasseur : Le son [fi] dans les parlers normands	151
Jean-Pierre Chambon : À propos de <i>la Londjègne/La Longine</i> (Haute- Saône) : la série toponymique issue d'afr. mfr. <i>*longei(n)gne</i> "terrain long et étroit" et de ses cognats (francoprovençal, occitan, italien septentrional, catalan)	175
	VII

TABLE DES MATIÈRES

Yves Charles Morin : Les reflets du <i>r</i> final de mot dans la chronique de Guillaume Le Doyen, notaire Roïal au Comté de Laval (1480-1537)	191
Max Pfister : L'article <i>cepa</i> 'cipolla' dans le LEI et le problème de l'it. <i>cibreo</i>	217
Gilles Roques : La genèse de la "loi de Bartsch"	223
Wolfgang Schweickard : Aggiunte ottomane al <i>Französisches Etymologisches Wörterbuch</i> (vol. XIX: Orientalia)	241
David Trotter : Tout feu tout flamme : le FEW et l'anglais <i>few</i>	245
 <i>Français régionaux et créoles français</i>	
Annegret Bollée : Croisements, convergences et étymologies populaires	261
Andres Kristol : Une francophonie polycentrique : lexicographie différentielle et légitimité des français régionaux	275
France Lagueunière : Configurations aréologiques des diatopismes du français en Bourgogne d'après le DRF. Pour un nouvel examen de la validité des données lexicales	291
Christel Nissille : « Français provincial » et « français régional » : des traditions en filigrane dans le <i>Glossaire des patois de la Suisse romande</i>	307
Claude Poirier : Le lexique du français du Québec : apports méconnus des parlers provinciaux de France	331
André Thibault : <i>Miquelon</i> 'grand large, haute mer' : un emploi martiniquais méconnu	355
Inka Wissner : Pour un nouvel éclairage sur le statut des diatopismes : mise en regard des emplois de deux romanciers de l'Ouest de la France	373
Index verborum	397
Index rerum	409
Index des textes et manuscrits	411
Index nominum	413

Les reflets du *r* final de mot dans la chronique de Guillaume Le Doyen, notaire Roïal au Comté de Laval (1480-1537)

La reconstruction des systèmes phonétiques et phonologiques des états de langue ancien requiert la combinaison de talents multiples : analyse comparative des variétés dialectales issues de cette langue, y compris souvent les enquêtes linguistiques préalables sur le terrain, recherches étymologiques, justification et présentation des différentes étapes de l'évolution depuis cet état ancien et enfin, le cas échéant, contrôle des résultats à l'aide de témoignages écrits anciens – talents que notre collègue Jean-Paul Chauveau a toujours su mettre en œuvre avec un rare bonheur. Il me fait grand plaisir de lui offrir ces réflexions sur une étape particulière de l'évolution du français qu'il a déjà contribué à éclairer : l'évolution du *r* final en français (en particulier, Chauveau 2009). Je le suivrai ici sur un chemin qu'il a déjà ouvert dans un autre travail (Chauveau 2005), où il examinait le français régional de Laval au tournant du XVI^e siècle à partir du témoignage de Guillaume Le Doyen, notaire de cette ville, dans ses *Annalles et Cronicques du pays et conté de Laval et parties circonvoyssines*, une chronique en vers pour des années 1480-1537, dont notre savant collègue avait montré toute l'importance pour la connaissance des français régionaux du Maine à cette époque et de leur relation avec les parlers héréditaires. Il y examinait plus particulièrement comment les reflets dialectaux de la diphtongue [eɪ] de l'ancien français avaient été incorporés dans ce français et s'y cachaient sous des graphies diverses, le plus souvent sous la graphie *oi/oy*, conformément à l'orthographe dominante du français de cette époque. J'examinerai ici comment Guillaume Le Doyen traite les reflets des rhotiques de l'ancien français en finale de mot dans le même document, qu'il peut écrire *-r* ou *-z* (plus rarement *-rs*), et les interférences entre ces consonnes et les reflets du [-ts] de l'ancien français en finale de mot, également notés *-r* ou *-z*¹.

1. La chronique

1.1. L'édition Godbert-la Beauluère

Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que le manuscrit des *Annalles et Cronicques du pays et conté de Laval et parties circonvoyssines* (maintenant ms.

¹ La recherche présentée ici a été subventionnée en partie par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (*À distance de Paris : les français en périphérie*, sous la direction de Mad. France Martineau).

BnF *fonds français*, n° 11512), du notaire lavallois Guillaume Le Doyen attire l'attention des érudits. Certain (1852, 363), puis Angot (1889) – ce dernier revenant sur ce qu'il avait écrit dans un ouvrage précédent – estiment que le manuscrit est autographe. Le texte inclut certaines pièces en vers qui ne sont pas nécessairement l'œuvre du notaire. Certain (1852, 363, 382) hésite sur l'attribution des pièces insérées pp. 45-52 et pp. 231-266 dans l'édition de *Godbert-la Beauluère*. On doit certainement admettre avec Chardon (1873, 350 *sqq.*) que les pièces qui apparaissent pp. 231-266 sont l'œuvre d'un poète probablement angevin, Jean Daniel, aussi connu sous le pseudonyme de Maître Mitou ; les caractéristiques métriques de ces pièces sont d'ailleurs assez différentes de celles qu'on peut attribuer définitivement à Guillaume Le Doyen.

Eugène Certain avait publié pour la première fois en 1852 quelques extraits des *Annales et Cronicques* à partir du ms. de la Bibliothèque nationale. Le texte complet apparaît pour la première fois dans une édition publiée à Laval en 1859 par H. Godbert, avec des notes et éclaircissements par Louis La Beauluère, à partir d'une copie de ce manuscrit, apparemment très défectueuse, faite en 1828 à l'intention des érudits locaux (cf. La Beauluère 1845, 338) :

C'est d'après un manuscrit existant à la Bibliothèque de Laval² que nous publions la Chronique de Guillaume Le Doyen. L'orthographe originale a été scrupuleusement observée, on s'est borné à ajouter la ponctuation nécessaire à mieux faire comprendre le texte. (*Godbert-la Beauluère*, 1859, XIII-XIV)

On notera les critiques très sévères d'Angot (1889) et de Dottin (1899, XXVIII) sur cette copie. Le premier écrit :

M. L. La Beauluère s'est servi pour sa publication de la copie de ce manuscrit qu'il n'avait pas pu confronter avec l'original, et dont les divergences ne sont pas toujours de simples variantes d'orthographe. Nous croyons aussi contrairement à ce que nous avons affirmé ailleurs sur les renseignements qui nous avaient été donnés, que le manuscrit de la Bibliothèque nationale, est bien de la main de Guillaume Le Doyen. (Angot 1889, note 5)

Les extraits du ms. de la Bibliothèque Nationale édités par Certain (1852) sont exempts d'un grand nombre des nombreuses fautes qui déparent l'édition *Godbert-la Beauluère*, comme l'illustre l'extrait suivant (p. 46) où l'on a ajouté entre accolades la forme correspondante de l'édition de 1859 :

² Il s'agit du ms. 76 (n° inv. 331), intitulé *Annales et croniques du pays de Laval et parties circonvoysines, 1480 à 1537* par Guillaume Le Doyen, notaire royal au Comté de Laval, copie faite en 1828 sur le manuscrit original de la Bibliothèque nationale (Supp. français n° 1081) [maintenant BnF *fonds français*, n° 11512] ayant servi à l'édition annotée donnée par M. La Beauluère, Laval, 1858, in 8° (104 feuillets, 350 sur 230 millim., rel. veau). — Information transmise par Mad. Marie-Lucienne Le Feuvre, conservatrice à la bibliothèque municipale du Mans, le 26 juillet 2005, que je remercie chaleureusement ; cf. aussi La Beauluère (1845).

Les cappitaines{G=capitaines} tous grant erre
 Frappoint{G=-oient} sur eulx si vaillamment
 Que chacun{G=-asc-}, se{G=si} peult{G=peust}, se deserre
 {G et ms.= -ss-},
 Et s'enfuyoit ligerement.

Bretons si auoient mys deuant
 Byscayns{G=Bi-} o leurs arbalestres,
 Espaignolz{G=-ls} et maint Allemant
 qui onc ne furent à telz festes.
 On leur fendit illiec les testes ;
 Car la bataille des François
 Escoutoient et en ses aguettes{G=-est-, ms.= -ect-}
 Vint frapper desur les Angloys.

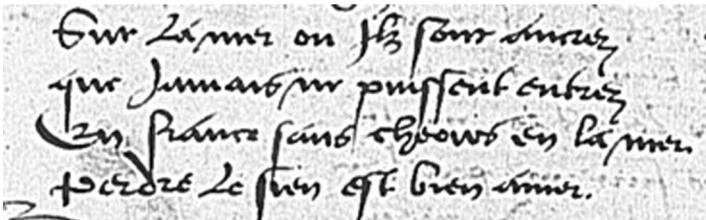
Il n'y eut{G=eust} si puissant ne fort
 qui y peust mectre Resistance

L'on s'étonne qu'à la lumière des divergences majeures qu'ils n'ont pas pu ne pas noter, les éditeurs n'aient pas jugé utile de consulter le ms. original.

Dans son étude remarquable sur les distinctions de durée des résultats de l'ancienne diphtongue *ei* dans la langue de Le Doyen et sur leurs sources historiques, notre collègue Jean-Paul Chauveau prend soin de s'appuyer sur les rimes de l'auteur et non la graphie de l'édition moderne. À plusieurs reprises, il est amené à proposer des corrections, toutes avérées dans le manuscrit.

1.2. Une nouvelle édition

Ce présent travail s'appuie sur une nouvelle édition en cours, que j'ai entreprise avec la collaboration de Mad. Amélie Hamel, du ms. de Le Doyen. Le trait de graphie qui nous a plus particulièrement frappé dans le ms. de Le Doyen est la fréquente fluctuation entre les lettres *r* et *z*, que l'édition imprimée de *Godbert-la Beauluère* ne permet pas d'analyser.



Sur la mer ou jlz font ancrez.
 que jamais ne puissent entrez
 En france fans cheoirs en la mer
 perdre le fien est bien amer.

L'extrait ci-dessus du f° 47v° (p. 144 de l'édition *Godbert-la Beauvuère*) illustre à la fois l'excellente qualité calligraphique du manuscrit et les principales variantes de *r*, *z* et *s*. On notera en particulier la boucle descendante du *z* caractéristique de cette lettre dans tous ses usages. L'édition *Godbert-la Beauvuère* a cependant rétabli le plus souvent les *-r* et *-z* des formes verbales conformément à l'étymologie et écrit *entrer* pour *entrez* à la fin du second vers, en se fiant probablement à la copie, puisque les éditeurs déclarent respecter « l'orthographe originale ».

Une nouvelle édition est donc essentielle pour comprendre la valeur des graphies utilisées par Guillaume Le Doyen dans ses *Annalles et Croniques*.

2. L'évolution de *r* en gallo-roman

On doit certainement distinguer deux rhotiques dentales pendant une longue période de l'histoire du gallo-roman et en particulier du français : un [r] faible et un [r] fort, dont il est difficile d'établir les caractéristiques, mais qui étaient vraisemblablement voisines de celles des deux rhotiques du castillan moderne. Le [r] faible reflète le plus souvent un *-R-* protoroman intervocalique avant l'apocope des posttoniques, tandis que le [r] fort a deux sources : *-R-* protoroman simple dans les autres contextes et la géminée *-RR-*. La distribution des deux types de rhotique à l'intervocalique fait peu de doute pour l'ancien français primitif ; la rhotique faible *y* est normalement notée par la graphie *r* : *pere* ['perə] < PĀTRĒM, et la forte par la graphie *rr* : *barre* ['ba:ɾə] < *BARRA. On doit admettre, cependant, que la même distinction s'observait aussi en finale de mot sans qu'elle ne soit notée dans la graphie, avec une rhotique faible comme dans *mer* ['mer] < MĀRĒM, et une rhotique forte comme dans *char* [(t)ʃar] < CARRŪM et *char* [(t)ʃar] < *charn* < CARNĒM (cf. Morin 2005). Il semble bien que la fonction distinctive des deux rhotiques ait toujours été très réduite dans le lexique. En particulier, après voyelle tonique, il existait une corrélation très forte en ancien français entre la nature des rhotiques et celle des voyelles précédentes : [r] après les monophthongues [a, ɛ] (< A, Ē), et [r] après les monophthongues [i, y, e, ɔ]³ (< Ī, Ū, A, AU) ou après les diphtongues [ẽ, ɔ̃, ɥẽ], ne laissant que quelques cas où l'on pouvait trouver l'une ou l'autre des deux rhotiques, en particulier après [jɛ] : *chiere* ≠ *piere* et, dans de nombreux dialectes, après [ʊ] (< Ū/Ū) : *tour* ≠ *flour* 'fleur'. Lorsque la durée vocalique deviendra distinctive, la distribution des deux rhotiques à l'intervocalique pourra être conditionnée par la durée de la voyelle précédente, au moins dans les dialectes qui ont façonné la langue standard : [r] fort après voyelle longue, [r] faible après voyelle brève. Les détails de cette évolution complexe et mal comprise ne seront pas abordés ici⁴.

³ Je note [ẽ] le reflet en ancien français de [a] roman accentué en syllabe ouverte.

⁴ En principe il aurait pu se développer des voyelles longues devant [r] faible comme résultat de la contraction de deux voyelles consécutives, aussi bien dans les oxytons

2.1 L'évolution des rhotiques intervocaliques

L'essentiel des efforts de la recherche a porté sur l'évolution des rhotiques intervocaliques. Dans une perspective fonctionnaliste, on part de l'opposition entre consonne géminée et consonne simple [-rr-]: [-r-] en faisant l'hypothèse que son évolution a été déclenchée par la tendance générale à la dégémination consonantique du gallo-roman, conduisant à diverses formes de « transphonologisation » permettant d'éviter la confusion entre les deux termes qui en résulterait. L'étude exploratoire de Haudricourt et Juillard (1946¹, 56-59; 1970², 66-68) cartographie les régions où l'opposition s'est conservée jusqu'à une période relativement récente. Ils interprètent ainsi les diverses formes qu'a prises la transphonologisation dans les différentes régions pour lesquelles ils disposaient des informations pertinentes :

[-rr-] ≠ [-r-]	>	[-r-] ≠ [-r-]	(Boulogne, Vaux, Camarès, Bethmale, Roussillonnais)
		[-R-] ≠ [-r-]	(Arles, Magland, Valtournache, Lourtier, Hauteville)
		[-r-] ≠ Ø	(Pays de Caux)
		[-r-] ≠ [-z-]	(nombreux parlars, dans un vaste domaine allant du Limousin à la Brie)
		[-r-] ≠ [-ð-]	(Clermont d'Hérault, Vinzelles, Versailleux, ALF 911, 913, 914, 915, 917, 963)

Cette étude ne cherchait pas à établir la chronologie des changements ni les étapes par lesquelles ils étaient passés (l'ensemble des résultats ci-dessus pourrait être obtenu à partir d'une étape commune [-r-]: [-r-], si l'on admet par exemple que la dégémination de [rr] avait affecté très tôt tous les parlars gallo-romans, y compris ceux pour lesquels les auteurs proposent l'analyse [-rr-] ≠ [-r-] > [-R-] ≠ [-r-]). Elle n'examine pas non plus pourquoi la neutralisation de ces distinctions – qui a fini par s'imposer dans les parlars modernes – a pu se produire, ni comment elle s'est produite. Martinet, qui s'intéresse plus spécifiquement au développement du français, précise progressivement (1955¹, 1970,

comme *veoir* [və'ɔ̃r] > *voir* [vɥɛ:r] (cf. *avoir* [a'vɔ̃r] > [a'vɥɛr] avec une tonique brève) que dans les paroxytons comme *montëure* [-tə'yrə] > *monture* [-'ty:rə] (distinct de la terminaison de *ceinture* [-tyrə] < CINCTURĀM avec une tonique brève). La norme n'a cependant pas entériné la présence de voyelles longues devant -r final des anciens oxytons, qui se sont régulièrement abrégées dans ce contexte, p. ex. *voir* [vɥɛ:r] > [vɥɛr] (cf. Morin 1994, 66-67). Inversement, la rhotique [r] serait passée à [r] après une voyelle tonique longue dans les anciens paroxytons, comme dans *monture* [-'ty:rə], si l'on en croit la présentation faite par La Noue (1597) des rimes en -ure. Les voyelles longues devant r final ont cependant maintenu leur durée dans certains usages que condamnent les grammairiens, comme le fait Hindret au XVIII^e siècle. Elles se sont d'ailleurs conservées (ou transmues en affectant le timbre de la voyelle précédente) jusqu'à une époque récente dans les parlars gallo-romans héréditaires de l'Ouest (cf. Chauveau 1989, 88-92), en particulier dans la Mayenne.

2005⁴) comment il envisage ces problèmes. La perte des oppositions serait liée à la koinésisation du français parlé à Paris, résultat des usages différents et parfois contradictoires des immigrants d'origine provinciale qui sont venus s'établir à Paris et au faible rendement fonctionnel de l'opposition entre les deux rhotiques. Le résultat de la transphonologisation parisienne primitive [-rr-] ≠ [-r-] aurait été [-R-] ≠ [-r-]. C'est pour des raisons purement sociales que [R] aurait par la suite été substitué à [r] au cours du XVII^e siècle.

La thèse adoptée par Martinet voulant que le [R] uvulaire de la langue standard soit primitivement le reflet de la rhotique forte qui a fini par se généraliser en se substituant à celui de la rhotique faible a une longue histoire. Elle est déjà adoptée par Thurot (1883, 269-270, 372-381), qui renvoie à l'analyse de Meyer (1875, 184) pour l'évolution des rhotiques en occitan, et – après l'aval que lui apporte Rousselot (en particulier 1911, vol. 1, 172) – a été largement suivie par les romanistes. Straka (1965) s'y oppose, arguant que l'articulation uvulaire (pour lui : « dorso-vélaire ») résulte d'un processus d'acquisition imparfaite de la dentale [r] que cherchaient à produire les classes favorisées de l'ancien régime. Sans s'en expliquer, Straka (1990, 20b-21a, 29b-30a) abandonne sa thèse de 1965 pour revenir à l'explication avancée par Thurot, Rousselot et Martinet.

Toutes les descriptions de l'évolution du français cependant s'accordent pour reconnaître que dans de nombreux parlers gallo-romans, la rhotique faible a eu tendance – au moins dans certaines classes sociales – à devenir une coronale plus ou moins fricative du type [ð], comprenant différentes variétés de sons selon les lieux et les moments, parmi lesquels ceux que Rousselot (1891, 297) transcrit « *r̃*, *z*, *r*, *z̃* », et que cette « assibilation du *r* », comme la nomme Bloch (1927), n'a en général pas laissé de trace, suite à des régressions ou restitutions qui ont eu pour effet d'y substituer le reflet de la rhotique forte, qu'elle soit alors une vibrée apicale [r] ou uvulaire [R] selon les régions, mettant ainsi fin à l'ancienne distinction gallo-romane.

Les travaux de Millet (1926, 139), Bloch (1927, 140-142, 146-148), Davau (1979, 87), Regnier (1979, 84-85) font apparaître que dans les régions qui connaissent l'assibilation ou l'amuissement du *r* intervocalique, il n'est pas rare que la fricative [z] primitive ait évolué de la même manière que le continuateur de la rhotique faible ; ainsi l'ALF note la fricative [ð] au pt 209 (Nibelle-Saint-Sauveur, Loiret), autant pour le reflet de [z] dans *plaisir* et *voisin*, que pour celui de [r] dans *mouron*. De la même manière, là où [r] s'est amui, il n'est pas exceptionnel que [z] l'ait été également.

Plus généralement, l'amuissement et l'affaiblissement du [z] intervocalique primitif ont pu être beaucoup plus répandus que les observations des parlers gallo-romans modernes ne le laisseraient imaginer. Dans les parlers où il reste des traces de cet affaiblissement, on ne l'observe que dans une partie du lexique beaucoup plus réduite que le modèle néogrammairien l'aurait laissé attendre. Comme dans le cas de [r], on doit certainement admettre que ces parlers ont

connu une phase pendant laquelle l'affaiblissement du [z] était beaucoup plus général, et qu'elle a été suivie d'une phase de régression ayant le plus souvent caché les traces de l'évolution antérieure ; les rares formes ayant échappé à la régression dans certaines localités constituant alors souvent les seuls survivants isolés qui témoignent de changements en réalité beaucoup plus généraux.

Dans les régions où les régressions consécutives à l'affaiblissement de [z] et à celui de [r] se sont produites plus ou moins simultanément, on s'attend à des interférences et à ce que, par exemple, [z] évanescant ait été remplacé par une rhotique [r]. De telles « fausses régressions », qui sont généralement des hypercorrections, sont effectivement bien attestées (Bloch 1927, 140-142 ; Regnier 1979, 88 ; Fondet 1980, 599-600) ; on notera par exemple la liaison [r] dans l'ALF (notée « r ») pour *des animaux* (c. 43) aux points 4 et 5, dans une région où Regnier a relevé de nombreux autres cas de régression⁵.

Bloch (1927, 151 *sqq.*) conclut de son étude détaillée de l'assibilation de *r* intervocalique que ce changement n'a probablement jamais affecté l'ensemble des parlers gallo-romans, mais qu'au contraire, il s'est développé indépendamment dans « une série de petites aires dont on ne peut même pas prouver qu'elles se soient rejointes » (p. 140). Il voit dans les fausses régressions « un effort maladroitement réalisé pour rétablir *r* et se rapprocher ainsi du français », c'est-à-dire une hypercorrection provoquée par l'influence de la norme parisienne. Sa problématique générale ne lui permet pas d'examiner les cas où les régressions auraient eu pour effet de remplacer les reflets non assibilés de [r] faible par un [r] fort. Les données de l'ALF font cependant apparaître des distributions surprenantes, en particulier en Bretagne romane, dans le Maine et en Basse-Normandie, où l'on voit que la rhotique intervocalique primitive de l'infinitif *écrire* (ALF 446) s'est parfois amuïe, mais que le plus souvent elle survit comme une rhotique faible (notée « r »), tandis que celle du nom *cire* (ALF 293) y est partout un [r] fort. On observe donc dans ces régions le maintien ou la réapparition d'une opposition entre deux rhotiques. Cette opposition pourrait cependant être limitée à certains contextes. En effet, si elle s'observe après la voyelle [i]⁶, il n'est pas sûr qu'elle se manifeste ailleurs. Contrairement à la rhotique posttonique de l'infinitif *écrire*, celle de l'infinitif *boire* et celle du nom *poire* sont uniformément fortes dans les mêmes régions, que leur vocalisme soit héréditaire (ALF 142 [ber, bejr, baçr] et ALF 1047 [pær, pejr, paçr]) ou, probablement, emprunté au français (ALF 142 [bwer] et ALF 1047 [pwer]).

⁵ Des interférences de ce genre pourraient aussi avoir eu l'effet inverse. On admet généralement sans discussion que l'assibilation de [r] à [z] est un affaiblissement phonétique direct ; on ne peut exclure des étapes plus complexes commençant par un affaiblissement du type [r] > [ð], suivi d'une fausse régression de [ð] en [z].

⁶ L'ALF ne permet malheureusement d'opposer l'évolution des terminaisons *-ire* que dans les deux mots *écrire* et *cire*. La première rhotique de *écrire* aurait pu inhiber la régression de la seconde.

2.2 L'évolution des rhotiques à la finale

2.2.1 Amuïssement de r en finale

La distinction entre deux types de rhotique en finale de mot à l'époque médiévale est bien connue des occitanistes qui disposent pour cela du témoignage explicite des *Leys d'Amors* :

[...] placée entre deux voyelles et à la fin d'un mot [l'r] a un son petit et doux (*so petit et suau*); r double existe enfin à l'intérieur des mots et à la finale; elle « sonne fortement et rudement » (*sona fort et aspramen*), comme dans *terra, guerra* ainsi que dans *ferr, verr, torr, corr* (*Leys*, I, 38-40). (Anglade 1921, 195)

Les oïlistes n'ont jamais envisagé (que je sache) qu'une distinction semblable valait aussi pour les variétés septentrionales du gallo-roman. Les grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles qui signalent explicitement cette distinction sont picards. Le lexique n'offre cependant que de rares paires minimales leur permettant de l'illustrer. Sylvius (1531, 85) oppose la rhotique faible de *saint Mor* < SANCTŪM MAURŪM à la forte de *mor*, 1sg du présent de l'indicatif de MORDRE, forme analogique de (*il*) *mort* < MORDĪT. Presqu'un siècle plus tard, du Gardin (1620, 87) note la même distinction entre la rhotique finale faible de *chauffer* et la forte de *d'enfer* (cf. Morin 2005, 236-237).

Le [r] faible, associé au -R- intervocalique simple protoroman avant la syncope des posttoniques, apparaît dans la plupart des terminaisons héréditaires de la langue qui se terminaient par r en ancien français: -er (avec [e₁] fermé) des infinitifs et plus rarement des noms et adjectifs, -ier des noms et adjectifs, -ir des infinitifs et de quelques noms, -eir (plus tard -oir) des infinitifs, -oir des noms et adjectifs, -eur, -œur, -or, -ur et -air (ce dernier avec un [ε] ouvert issu de la diphtongue ai, comme dans *air* et *vair*). L'inventaire des formes héréditaires se terminant par [r] fort par contre est relativement réduit. Seuls les trois mots *char* < CARRŪM, *fer* < FĒRRŪM et *tour* < TŪRRĪM (si on se limite à ceux qui ont survécu dans la langue moderne) permettent d'illustrer le [r] fort issu de -RR-, et moins d'une dizaine pour le [r] fort dans les terminaisons -rn et -rm qui ont perdu très tôt la consonne nasale finale: *iver(n)* < HĪVĒRNŪM, *enfer(n)* < ĪNFĒRNŪM, *chair* < *char(n)* < CARNĒM, *ver(m)* < *VĒRMĒ(N), *cor(n)* < CŌRNŪ, *jour(n)* 'jour' < DĪŪRNŪM, *tour(n)* 'tour' dérivé de TŪRNĀRĒ, *aubour(n)* 'aubier' < LABŪRNŪM ⊗ ALBŪRNŪM. C'est cependant avec un [r] fort, qu'on articulera – probablement très tôt – les mots savants, littéraires ou empruntés, comme *Lucifer*, *amour*, *tambour* ou *nectar*.

On observe une tendance générale à l'amuïssement du [r] faible dans les parlers gallo-romans d'oïl accompagnée d'une tendance contraire qui a eu pour effet d'y substituer le [r] fort, ce qui rend l'analyse de ces changements particulièrement problématique. Les différentes étapes de l'évolution dans les usages des classes sociales dominantes, telles que Thurot (1881-1883) les avait

proposées (sans distinguer les deux types de rhotique), ont été adoptées par la plupart des analyses du français. L'amuïssement n'est pas encore enregistré au XVI^e siècle et l'« r finale se prononce toujours [selon les grammairiens de cette époque], qui n'énoncent aucune restriction » (Thurot II, 146). À la fin de cette période, Estienne (1582 : 68) condamne les usages populaires où l'on omet le r final des noms comme *plaisir, mestier, papier, resueur* 'rêveur' et, devant consonne, des terminaisons *-er* de l'infinitif. Lanoue (1596) entérine l'usage de la terminaison *-eus* '-eux' (normalement prononcé avec un [-s] final dans l'usage qu'il défend) à la place de *-eur* < afr. *-ëeur* dans certains mots spécifiques, notant qu'elle est « plus étrange en l'écriture qu'au parler ». L'amuïssement du [r] est admis dans la langue standard au cours du XVII^e siècle pour les désinences *-er* et *-ir* de l'infinitif, la plupart des terminaisons *-(i)er, -ir* des noms et adjectifs, et des terminaisons *-oir* et *-eur*, lorsque ces dernières remontent aux formes *-ëoir* < *-ĀTŌRIŪM* et *-ëeur* < *-ĀTŌRĒM* qui étaient dissyllabiques en ancien français (pour l'analyse étymologique de ces terminaisons, cf. Darmesteter / Sudre 1890, §§ 112-113). L'omission du *-r* final de ces mots ne vaut, cependant, que dans la conversation ordinaire ou le « discours familier ». La restitution du *-r* s'impose dans les usages familiers des classes dominantes pour les terminaisons *-ir* « dans la seconde moitié du XVIII^e siècle » (Thurot, p. 162), et approximativement à la même époque pour *-oir* et *-eur* (Thurot II, pp. 148-150). La perte du [r] faible ne sera définitive que dans les terminaisons *-er* de l'infinitifs et *-(i)er* des noms et adjectifs. Le [r] faible des autres terminaisons a fini par se confondre avec les reflats du [r] fort sans que ce changement ne fasse l'objet de commentaires des grammairiens colligés par Thurot.

Il est plus difficile de reconstruire l'évolution des rhotiques dans la langue populaire parlée à Paris où la population comprenait beaucoup d'immigrants de régions plus ou moins éloignées, ainsi que dans les français et les parlers d'oïl des autres régions, où le [r] faible et – dans certaines régions – le [r] fort ont également eu tendance à s'effacer. Brunot souligne que l'amuïssement s'est fait sentir plus tôt dans la langue populaire de Paris (Brunot 1913, 270) et dans des textes français écrits par des auteurs originaires d'autres régions (Brunot 1905, 412), sans souligner suffisamment, peut-être, que les usages pouvaient être fort divers selon les régions et les classes sociales. Il est souvent admis, par exemple, que les consonnes finales se sont amuïées plus tôt dans les parlers d'oïl de l'Est, en particulier ceux de Franche-Comté et de Bourgogne (Brunot 1905, 317 ; Taverdet 1990, 661). L'analyse des rimes du *Livre et Mistere du glorieux seigneur et martyr saint Adrien* (Picot 1895) – un texte écrit avant 1485 (date du ms.) dans une langue qu'on peut qualifier de français régional de l'Est – permet de conclure à l'amuïssement régulier du [r] faible en finale de mot, mais fait aussi voir qu'à cette époque le [r] fort y était certainement encore articulé (cf. Vingqvist 1909, 28–30). Il fait peu de doute que les parlers héréditaires d'oïl

de l'Est à la même époque avaient également conservé le [r] fort en fin de mot. Celui-ci s'est néanmoins effacé ultérieurement dans une partie importante des parlers, comme le montrent les enquêtes de l'ALF. Pour les parlers d'oïl de l'Ouest, l'ALF fait apparaître de nombreux cas d'amuïssement du [r] faible dans des mots correspondant à ceux où il n'a pas été relevé dans la norme parisienne, comme *avoir*, *voir*, *noir*, *soir*, *sœur* ou *chandelier*. Certains des parlers de l'Ouest connaissent également l'amuïssement du [r] fort dans les mots *fer*, *jour* et *four*. Ceci s'observe dans deux grands domaines, dans des conditions spécifiques à chacun d'eux. Le premier comprend les parties de la Normandie attenantes au littoral de la Manche et l'autre, une vaste zone autour de la ville du Mans qui déborde plus ou moins les frontières de l'actuel Département de la Sarthe. De plus, dans certaines régions normandes, la rhotique faible s'est renforcée devant un [s] de flexion, alors que la forte s'amuïssait en finale absolue⁷ ; ce qui ramène les deux rhotiques à un type d'alternance commun, comme on observe à Jersey pour [ʃœ] 'cœur', pl. [ʃœr], où la rhotique faible a été renforcée au pluriel, et pour [fɛ] 'fer', pl. [fɛr], ou [fu] 'four', pl. [fur], où la rhotique forte s'est amuïe au singulier (cf. Spence 1988, 366-367)⁸.

2.2.2 L'assibilation de r en finale de mot

Peu d'études ont examiné les étapes intermédiaires qui ont pu conduire à l'amuïssement complet du -r final. Pour Millet (1926), cet amuïssement participerait de la même problématique générale que l'amuïssement des -r- intervocaliques, impliquant donc dans son modèle, le passage par une étape où cette consonne est assibilée avant son amuïssement complet. Bloch (1927, 142) s'oppose à cette hypothèse, d'une part parce que contrairement à Millet, il ne pense pas que l'amuïssement du -r- intervocalique doive nécessairement passer par une telle étape, et d'autre part parce que les deux changements seraient de nature très différents, et qu'il serait ainsi abusif de « rapprocher d'r intervocalique ou devenu final l'r final⁹ des mot tels qu'*aimer*, *finir*, *noir*, etc., dont l'amuïssement, d'une tout autre extension, s'est produit à une date antérieure et suivant un tout autre mode ».

⁷ Une évolution semblable a été observée à Saint-Martin-La-Porte dans le domaine francoprovençal, qui connaît une alternance en nombre du type [ð] ~ [r], comme dans [berðjeð] 'berger', pl. [berðjer], et [fœð] 'fer', pl. [fær].

⁸ Ces grandes lignes ne sauraient rendre compte de toutes les particularités de l'évolution, mal connue, des rhotiques dans les parlers d'oïl. Pour le traitement particulier du r des reflets de l'ancien français *forn* 'four' en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique, cf. l'analyse de Chauveau (1989, 173), qui vaut probablement aussi pour les formes [ʒø] 'jour' et [fø, fœ] 'four' observées à Créance dans le Département de la Manche (ALF 602, 727, pt 387).

⁹ Le « r devenu final » est la rhotique issue du r intervocalique des paroxytons de l'ancien français après l'effacement du chva posttonique, comme dans *père*.

Il fait cependant peu de doute (malgré le scepticisme de Gauchat 1907 vis-à-vis de l'analyse de Vising 1899), que dans certains parlars gallo-romans, la rhotique faible [r] en fin de mot avait acquis une articulation fricative, décrite par Coyforelly à la fin du XIV^e siècle comme une sorte de z :

R autem in fine dictionis indifferenter potest sonari quasi z vel r, ut j'en ay grand mal ou cuer, j'en ay bon quer. Set dulcior est sonus quasi z in lingua gallica quam quasi r. Tamen hec regula non tenet in omnibus ut in hiis dictionibus quar, querir, ferir et ferrer, in quibus et proprie debet sonari et sic de similibus. (Tractatus orthographie gallicane, M. T. Coyforelly canonicus, Aurilianum doctorem utriusque juris, de novo editus secundum modum et formam parisius; édition Stengel 1879, 18)

Le chanoine Coyforelly, probablement écossais, qui avait obtenu son doctorat en droit à l'Université d'Orléans, avait établi sa résidence dans cette ville au moins pendant les années 1393, 1394, 1412, 1419 et 1421 (cf. Quynn 1939). Il décrit probablement les usages de l'Orléanais et y observe que dans certains mots la prononciation du -r final était variable, et que pour ceux-là, la prononciation z était préférable à r. On notera aussi que la variante assibilée n'est pas utilisée pour *quar* 'car' et pour les terminaisons de l'infinitif -ir et -er, dont la consonne finale reflète pourtant la même rhotique faible que celle de *cœur* qui connaît l'assibilation.

Certaines données dialectales modernes pourraient aussi provenir de l'assibilation du r final à un certain moment dans l'histoire du français. L'ALF note ainsi des reflets assibilés sourds de [r] final en Bretagne romane pour *dur* [dys] (ALF 429) au point 462 (et pour son féminin *dure*) et au point 483, ainsi que pour *noir* [nejs] (ALF 916) aux points 460, 462, 483 – que Chauveau (2009, 89) hésite cependant à faire provenir directement du [r] étymologique et analyse comme une consonne « adventice »¹⁰. Les observations récentes de Bourcelot (1966-1969-1978) ont révélé l'existence d'une vaste zone où l'assibilation du r avait survécu jusqu'au milieu du XX^e siècle, qui comprend le nord du département de l'Yonne, l'ouest de l'Aube, en s'étendant pour certains mots sur les deux tiers sud de la Seine-et-Marne jusqu'à Lagny. Dans cette région, mal explorée par l'ALF parce qu'on supposait que le voisinage de Paris avait fait disparaître bien des particularités locales, l'assibilation affecte en particulier le -r final des infinitifs *dormir* (c. 202) et *pétrir* (c. 444), de l'adjectif *mûr* (c. 633) au masculin comme au féminin, du nom *fleur* (cc. 546, 702, 706) au singulier comme au pluriel.

La distribution des formes assibilées des infinitifs *dormir* et *pétrir* est semblable à celle qu'on observe pour *cuire* (c. 443), ce qui permet de les interpréter comme des formes analogiques des terminaisons des infinitifs en -ire, comme *lire*, *dire*, *écrire* (formes non documentées, mais probablement semblables à

¹⁰ Notons aussi *pur* [pyð] (ALF 1106) dans l'enquête d'Edmont à Guernesey, où cependant, les reflets [ð] < [r] qu'il y a relevés sont problématiques.

celle de *cuire*). L'on pourrait probablement aussi arguer que *mûr* au masculin a été refait sur le féminin. Il est plus difficile d'offrir une explication motivée pour l'évolution de *fleur*, sinon qu'elle est le résultat d'un affaiblissement partiel de la rhotique finale¹¹.

L'étude de Chauveau (2009, 84-89) offre aussi des arguments à la thèse de l'assibilation du *-r* final. Elle met en évidence une fausse régression « par hypercorrectisme », précise-t-il, qui a fait remplacer par une rhotique le reflet d'un ancien [-ts] final dans certains dialectes d'oïl. Ces hypercorrections s'observent dans les formes régionales correspondant aux mots *piz*, *pez* 'pis' < PĒCTŪS, *soz*, *dessoz* 'sous, dessous' < SŪBTŪS, *puiz*, *puz* 'puits' < PŪTĒŪS, *viz* 'vis' < VĪTĪS, *chevez* 'chevet' < CAPĪTĪŪM, *lanfez* 'lin en poupées prêt à être filé' < LANĪFĪCĪŪM, dont il peut faire remonter les premières attestations graphiques au XV^e siècle (*vir* 'vis de pressoir' en 1471) et au XVI^e siècle (*pair* 'pis' en 1547 et en 1606)¹². Elles ont été relevées dans une vaste région de l'ouest du domaine d'oïl, incluse dans les régions suivantes : Bretagne, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire et Centre, et s'étendent, au moins pour *sous* et *dessous*, jusqu'en Île-de-France dans le voisinage de Paris (Fondet 1980, c. 25.2 ; ALF 51, pt. 217 Ormoy-la-Rivière) et au-delà dans l'Ouest de la Seine-et-Marne (ALF 51, pt. 210, Longueville)¹³.

Une substitution par hypercorrection se produit typiquement lors de la régression d'un changement phonétique régulier, qui entraîne aussi des sons voisins dont la source historique est différente. Ainsi dans les parlers du sud du Marais Vendéen, la lénition de la fricative sonore [ʒ] ≥ [h] avait conduit dans un premier temps à des usages variables du type [ʒeɪd] ~ [heɪd] 'jatte', [ʒuk] ~ [huk] 'joug', etc. avant qu'elle ne s'y stabilise, sauf au Vieux Cerne (point 9) où le changement a régressé, entraînant dans son sillage la substitution du [h] historique, qui n'avait pas disparu dans cette région, dans des mots comme *hache* [haʃ] ou *herse* [hers] – qui sont alors devenus [ʒaʃ] et [ʒers] (Svenson 1959, cc. 192-8, 210-213, 220-227). Ce qu'il est important de souligner, c'est que des substitutions par hypercorrection de ce type ne sont possibles que si les deux résultats variables du changement historique ([ʒ] et [h] dans ce cas) sont tous les deux présents et perceptibles dans la communauté linguistique concernée, quels que soient les facteurs sociaux qui gouvernent leur distribution.

¹¹ Il est peu probable que le dérivé *fleurette*, où le sigmatisme intervocalique est possible, puisse avoir servi de modèle analogique, puisque son sens est clairement secondaire et sous la dépendance de sa base *fleur*.

¹² Le passage de *-z* à *-r* de *toz* 'tous' dans l'expression adverbiale *toz jors* > *tor jors*, *tour jors* 'toujours' – dont le *r* est s'est conservé dans les parlers d'oïl de l'Ouest (ALF 1318, Chauveau 1984, 134) – est attesté dès le XIII^e siècle dans les chartes de ces régions, ainsi que celles de Paris et de la région parisienne. Il s'agit peut-être d'une assimilation du reflet de *z* au *r* du mot suivant.

¹³ On pourrait peut-être ajouter à cette liste les formes champenoises *queur*, *queurse* 'queux, pierre à aiguiser' < *CŌTĪS (ALF 1121).

Le remplacement par hypercorrection mis en évidence par notre collègue Chauveau n'a donc été possible que si, au moment et dans les régions où il s'est produit, la rhotique faible [r] de l'ancien français en fin de mot connaissait deux résultats variables : une rhotique, probablement la rhotique [r] primitive, et une sibilante qui pourrait être une sorte de [θ] ou une sorte de [s] – j'écrirais dorénavant [θ] pour simplifier la présentation. On doit aussi admettre que le reflet du [ts] de l'ancien français en finale de mot était alors une fricative voisine, sinon identique au [θ] \lesssim [r]. C'est cette identité ou quasi-identité qui explique le remplacement par hypercorrection de certains reflets du [ts] de l'ancien français par la rhotique. L'analyse qu'il a proposée a des implications majeures sur la conception qu'on doit se faire de l'évolution du *r* final dans les régions précitées : il a fallu que la rhotique finale [-r] y ait acquis une variante articulatoire variable du type [θ] voisine des reflets du [-ts] de l'ancien français. Lorsque la régression affecte [θ] \lesssim [r] qui n'avait jamais cessé d'alterner avec [r], un certain nombre des [θ] \lesssim [ts] suit le même mouvement par hypercorrection. La régression a pu se produire dès le XV^e siècle ou avant, impliquant par exemple qu'à partir de cette époque, la rhotique finale des infinitifs correspondant à *-er*, *-ir*, *-oir* pouvaient avoir été « rétablie », c'est-à-dire que les variantes qui se terminaient par [θ] avaient cessé d'être utilisées ; ceci expliquerait le mutisme des grammairiens du XVI^e siècle, pourtant prompts à stigmatiser l'assibilation des anciens *-r* intervocaliques dans la langue populaire. L'hypercorrection n'a affecté que quelques-uns des reflets du [-ts] de l'ancien français. La majorité d'entre eux, en particulier la finale des terminaisons *-ez* des formes verbales de 2pl et celle des terminaisons *-ez* 'és' et *-iz* 'is' du masculin pluriel des participes passés, ont conservé leur articulation primitive, puis ont fini par s'amuir.

2.2.3 *Les thèses de Straka sur l'amuissement du r*

Straka juge sévèrement les analyses ayant adopté les étapes et la chronologie proposées par Thurot, qui selon lui ne peuvent être que des mirages. Pour ce chercheur, toutes les consonnes « implosives » (c'est-à-dire suivies d'une autre consonne) ou en finale de mot s'étaient vocalisées ou amuïes « dès la fin du XII^e siècle, ou au plus tard au début du XIII^e siècle » dans l'ensemble des parlers d'oïl (Straka 1964, 56 ; 1979, 252). En particulier, « l'amuissement de l'*r* [...] se manifeste très largement au XIII^e siècle ; dès cette époque, et jusqu'au XVII^e siècle, on ne prononçait aucune *-r* en fin de mot » (Straka 1965, 601 ; 1979, 484). L'affaiblissement des rhotiques intervocaliques, sans distinction des différences étymologiques de force, serait aussi général, mais cet affaiblissement sans « alle[r] jusqu'à une disparition complète [...] s'est arrêté à *z*, voire à *l* » (1965, 603 ; 1979, 486). Si on les articule de nos jours, c'est qu'

au XVII^e siècle sous l'influence de l'écriture et des grammairiens, on s'efforcera de restituer les *r* amuïes et de ne pas prononcer *z* à la place de *r*, mais dans les classes supérieures de la société [se formera une] nouvelle *r*, dont la création aura sauvé

l'existence de la "vibrante" dans les positions implosive et intervocalique et, en partie finale, [qui] subsistera jusqu'à présent dans toutes les positions, de sorte que, si l'on ne tenait compte que de l'état du français moderne, on pourrait croire qu'à l'exception de la vélarisation de l'*r*, de son amuïssement dans certains cas en finale et de son passage à *z* dans deux mots, la consonne *r* est restée stable dans l'évolution du français; on pourrait surtout s'imaginer que, de toutes les consonnes placées dans la position implosive, l'*r* seule s'est maintenue et n'a pas été atteinte d'affaiblissement; or, une pareille conclusion serait une erreur d'optique. (Straka 1965, 599; 1979, 492)

Cette thèse radicale n'est cependant guère plausible et il semble bien que dans son travail de 1990, Straka soit également revenu, au moins en partie, sur sa position. Il admet qu'au XVII^e siècle « en finale, on prononçait encore ou de nouveau le <r> », au moins dans certains cas, et qu'entre le XII^e et le XVI^e siècle « en position implosive, devant une autre consonne, l'/r/ se prononçait faiblement ou était muette » (1990, 30a).

Notons simplement ici quelques *r* en fin de syllabe relevés dans des parlers d'oïl modernes et reflétant des *r* médiévaux dont la survie peut difficilement être attribuée à l'influence de l'écriture ou des grammairiens. Ainsi, pour la rhotique forte en finale de mot, les reflets de l'afr. *ver* 'verrat' < VĒRRĒM sont inconnus des grammairiens et lexicographes depuis le XVII^e siècle, mais s'observent sous les formes [vɛr] ou [vɛr]¹⁴ dans les parlers d'oïl de Champagne et de la Brie (FEW 14.304, ALCB 973). Pour les rhotiques préconsonantiques, les formes gallèses [turzɥ] 'toujours' (ALF 1318; Chauveau 1984, 134) continuent certainement la variante médiévale *tourjours* (cf. note 12), ignorée de la langue des grammairiens et lexicographes du XVII^e siècle; de la même manière les formes picardes modernes *marle* [marl] 'mâle', *harle* [arl] 'hâle', *merle* [merl] '(il) mêle', *sorler* [sorle] 'soulier', ne peuvent que continuer les formes picardes médiévales qui s'écrivaient *marle*, *harle*, *merle* et *sorler* (Gossen 1976, § 50; Flutre 1970, § 156; 1977, 147; FEW 6.1, 244a; 25, 575b; 6.2, 158a; 12, 362b), dont le [r] articulé devant [l] ne doit rien non plus à l'intervention des grammairiens et lexicographes.

De la même manière, comme l'argumente notre collègue Chauveau, le *r* graphique final de *vir* 'vis (de pressoir)' notait déjà en 1471 une rhotique articulée qui s'est conservée jusqu'à l'époque moderne dans les parlers d'oïl et les français régionaux de l'Ouest – sans l'aide des grammairiens. Son analyse, nous l'avons vu, permet aussi de conclure que ni les rhotiques finales héréditaires ni les reflets du [-ts] final de l'ancien français ne pouvaient être amuïs avant le moment où *vir* a vu le jour, puisque sa naissance présuppose (1) une variation libre ou sociale entre la rhotique [r] et la fricative [θ] qui en est issue et (2) un reflet non amuï de [-ts], dont l'articulation devait être voisine du [θ] ≲ [r].

¹⁴ Il est aussi possible, mais peu probable, que ce soient des formes syncopées de *verrat*.

3. Le témoignage de Le Doyen

Dans son étude, Bloch examinait seulement les reflets des rhotiques intervocaliques de l'ancien français et, comme nous avons vu, avait rapidement rejeté l'idée qu'il ait pu y avoir une assibilation des rhotiques originalement en finale de mot. Comme Gauchat (1907, 877) avant lui, il n'accorde aucune force probante aux graphies *-iz* pour les reflets de l'afr. [-ir] dans les textes d'archive et dans deux manuscrits du XV^e siècle qui avaient été édités à cette époque : *Le mistere du siege d'Orleans* (Guessard / Certain, 1862) et *Le roman d'Aiquin* (AiquinJ, 1880). Sans examiner le premier, il conclut ainsi sa lecture du second : « Nous sommes simplement en présence de l'amuïssement d'*r* en position finale, que le scribe a transcrit *s* ou *z*, parce que les *s* ou *z* finaux étaient également amuïs » (p. 153). *Le roman d'Aiquin* est une épopée du XIII^e siècle en laisses de décasyllabes rimés dont la copie unique du XV^e siècle a été fortement corrompue par un copiste qui n'en comprenait souvent pas le sens, ni surtout le système grammatical. L'auteur l'avait écrit à une époque où la flexion bicasuelle était vacillante dans les parlers de l'Ouest et pour le copiste les *-z* graphiques terminant les noms singuliers au cas sujet ne pouvaient être que des ornements graphiques sans valeur linguistique. Les différentes additions et corrections apportées par les copistes du *Mistere du siege d'Orleans* en font aussi un manuscrit difficile à interpréter, mais bien moins que le précédent. Le manuscrit des *Annalles et Croniques* offre un témoignage encore plus solide, grâce à son homogénéité. On peut penser que son auteur a plus ou moins retravaillé les feuillets les plus anciens dont la rédaction originale pouvait remonter à plus d'un demi-siècle. Mais si le manuscrit est bien autographe comme l'estime Certain et l'abbé Angot, il aura conservé des usages linguistiques que le notaire avait acquis dans ses années de formation, c'est-à-dire pendant la deuxième moitié du XV^e siècle.

La confusion graphique de *-r* et *-z* final est générale dans le manuscrit et beaucoup plus fréquente que ne le laisse croire l'édition *Godbert-la Beauuère*. L'auteur (ou, le cas échéant, le copiste) écrit ainsi indifféremment *-ir* et *-iz* aussi bien les reflets de la terminaison [-ir] que ceux de la terminaison [-its] de l'ancien français et de la même manière *-er* et *-ez* pour celles de [-e_r] et de [-e_{ts}]. L'examen des rimes confirme l'identité phonétique de ces terminaisons dans la langue de l'auteur : *ses subgectz* (n. pl.) : *fait cessez* (inf.) [p. 31], *gens desraisonnez* (ppé pl.) : *à louez* (inf.) [p. 39], *s'estoient euadez* (ppé pl.) : *sans retardez* (inf.) [p. 98], *sont ancrez* (ppé pl.) : *puissent entrez* (inf.) [p. 144], *furent esbahiz* (ppé pl.) : *à venir* (inf.) [p. 100], *faire flourir* (inf.) : *vnyz 'unis'* (ppé pl.) [p. 141], *furent aduertiz* (ppé pl.) : *les firent subuertiz* (inf.) [p. 143], *maulx infiniz* (adj. pl.) : *de les pugniz* (inf.) [p. 198]¹⁵, etc. On peut admettre

¹⁵ Les références renvoient aux pages de l'édition *Godbert-la Beauuère* dont les vers ne sont pas numérotés.

sans risque d'erreur que les reflètes des autres terminaisons de l'ancien français composées d'une voyelle immédiatement suivie de [-r] ou de [-ts] final se sont également confondues : [-e_ir] et [-e_its] (afr. *seir* 'soir', *feiz* 'fois'), [-ɔ_ir] et [-ɔ_its] (afr. *dortoir*, *voiz* 'voix'), [-o(u)r] et [-o(u)ts] (afr. *flor* 'fleur', et **koz* < cōtīs 'queux'), etc. Le nombre relativement restreint de ces dernières ne favorise cependant pas leur appariement à la rime, d'où l'absence de confusion dans notre texte ; on note cependant *refretouer* 'réfectoire (masc. < REFECTORIŪM) : vavez '(vous) voyez' [p. 284].

Ceci implique que les deux lettres -r et -z dans ces terminaisons devaient noter le même son, une sorte de [θ] ou de [s] peut-être, ou encore être muettes. Il est significatif qu'à de très rares exceptions près, les reflètes des terminaisons [-ir] et [-its] de l'ancien français ne riment qu'entre eux, comme le font aussi les reflètes des terminaisons [-e_ir] et [-e_its]. Si leurs consonnes s'étaient amuïes, on s'attendrait à ce qu'elles puissent rimer librement, les premières avec les reflètes du [-i] final de l'ancien français et les secondes avec ceux du [-e_i] final. C'est le résultat qu'on observe effectivement dans la langue du *Livre et Mistere [de] saint Adrien*, où [-r] et [-ts] avaient fini par s'amuïer : *pitié* : *gaignier* 8395, *félicité* : *penser* 4935, *amitié* : *enfforgiez* 4539, *vous doutez* : *santé* 7405, *vérité* : *arester* 1208, *flater* : *tresredoubté* 1304, *ne sçay quel féliciter* : *caqueter* 5252, *enseigner* : *je suis mal envoyer* 810, *enquerir* : *mari* 5470, *quérir* : *luy* 8782, *dont estez partis* : *partir* 5044, *il a faillir* : *servir* 6487, *Serez saisir* : *venir* 7563 (d'après Vingqvist 1909, 29 et *passim*).

Rien de comparable sous la plume du notaire lavallois. Les terminaisons issues de [-i] et de [-e_i] sont dans la presque totalité des cas distinguées des autres¹⁶. Ceci suggère donc fortement que les reflètes de [-r] et [-ts] n'étaient pas totalement amuïs.

Admettant que les reflètes des [-r] et [-ts] de l'ancien français étaient encore articulés dans la langue du notaire lavallois, peut-on déterminer s'ils étaient différents des reflètes de [-s] ? L'examen des rimes ne permet cependant pas vraiment d'apporter de réponse à cette question. Aux XV^e et XVI^e siècles, les voyelles sont normalement brèves devant les reflètes de [-r] et [-ts], comme dans *soir* et *foiz* 'fois', et longues devant les reflètes de [-s], comme dans *mois* ou *trois*. L'absence de rime entre les reflètes de [-r] et [-ts] d'une part et ceux de [-s] peut donc n'être redevable qu'aux différences des durées des voyelles précédentes,

¹⁶ Les rares exceptions sont la rime *denier* : *qu'il a auancer* (ppé) [p. 274] – qui pourrait être une des licences que s'autorise le poète, ainsi que une ou deux autres rimes où le -z inattendu pourrait refléter des propriétés d'accord en nombre possible dans l'usage régional, comme *marchez* dans la rime *sans passez* (inf.) : *vins à grans marchez* 'vins bon marché' [p. 83], et enfin *sainct Berthelomer* : *amer* [p. 115], où le -r final de *Berthelomer* – bien attestée dans l'Ouest, en particulier déjà en 1292 dans une charte de Nantes où elle alterne avec *Bartholome* (Marchegay 1883, 295 et 297) – pourrait noter le reflet d'un ancien [-r] adventice.

et ne permet pas de déterminer si les reflètes de ces consonnes étaient différents ou non.

Il y a cependant quelques rimes, relativement rares¹⁷, qui devraient en principe permettre la comparaison : il s'agit des cas où la voyelle précédant les reflètes de [-r] et [-ts] est une voyelle longue issue par contraction d'une suite de deux voyelles, comme dans *voir* < *vëoir* (cf. note 4). L'étude de Chauveau met en évidence un certain nombre de telles rimes dans les *Annalles et Croniques*, p. ex. : *pouruoy* 'pourvoir' (< afr. *porvëoir*) : *moys* 'mois' [p. 146], *veoirs* 'voir' : *francoys* [pp. 106, 270]. On en conclut que les reflètes de [-r] et [-ts] en fin de mot après voyelle longue s'étaient confondus avec ceux de [-s], sans pouvoir cependant généraliser ce résultat à l'ensemble des reflètes de [-r] et [-ts]. Des analogies distributionnelles peuvent très bien être intervenues, qui ont réparti les sibilantes en fonction de la durée de la voyelle précédente (comme nous avons vu pour les rhotiques intervocaliques dans la note 4). C'est probablement à une analogie de ce type que les terminaisons *-oir* et *-eur* remontant aux formes dissyllabiques *-ëoir* < *-ĀTŌRĪŪM* et *-ëeur* < *-ĀTŌRĒM* doivent le traitement spécifique rapporté par les grammairiens de la norme au XVII^e siècle, comme il a été discuté ici plus tôt.

Les continuateurs de [-r] final après une voyelle longue sont souvent notés *-rs* dans les *Annalles et Croniques* : *asseoirs* 'asseoir' [p. 202], *cheoirs* 'choir' [pp. 144, 250], *maleurs* (< *malëur*) [p. 227], *paours* 'peur' [p. 210], *seurs* 'sûr' [p. 7]¹⁸. Chauveau (2005) relève cet usage graphique de *-rs* pour [-r] final après voyelle longue très tôt dans des chartes des XIII^e et XIV^e siècles écrites en Bretagne, dans la Mayenne et en Anjou. On les trouve, toujours dans la même région, dans des missives originales de 1427, 1454, 1488, ca 1490, 1490 et 1500 du *Charrier de Thouars* (Marchegay 1873) et encore au XVI^e siècle dans celles des *archives du duc de la Trémoille* (Marchegay / Imbert 1881) ainsi que dans des actes de rémission de 1531 et 1532 des registres de la chancellerie de Bretagne (Dufourneau 1999). On peut croire qu'il s'agit d'un usage graphique régional – dont le mode de transmission mériterait d'être examiné – plutôt qu'une innovation personnelle de Le Doyen. Il est possible qu'à l'origine la

¹⁷ Ainsi, les terminaisons héréditaires [-e,s] de l'ancien français ne s'observent que dans les mots *nez* 'nez' < *nāsūm*, *res* 'ras' < *rāsūm*, *mes* participe passé de *manoir*, et les pluriels des noms *clef* et *nef*, aucun d'entre eux n'étant attestés à la rime dans les *Annalles et Croniques*. Il faut cependant mentionner une proportion relativement élevée de rimes appartenant des *i* de durées différentes qu'il est difficile d'expliquer : soit des reflètes de [-its] et [-is], comme *desconfitz* : *occis* [p. 53], *garnyts* : *pais* 'pays' [p. 147], *brebiz* : *occis* [p. 199], *masriz* 'marris' : *pais* 'pays' [p. 222], soit des reflètes de [-its] et [-ëits], comme *assailis* : *fretoullis* (< *-ëiz*) [p. 45].

¹⁸ Il est probable que la graphie *-rs* du toponyme *Monseurs* 'Montsûrs' [pp. 7, 227, 228], réinterprété comme *Monte Securo* dès le X^e siècle (cf. DauzatRostaingDictN Lieux) relève de la même problématique.

graphie *-rs* cherchait à noter le son de la fricative prise par le reflet du [-r] final après une voyelle longue.

Le traitement des voyelles longues résultant d'un autre type de contraction, celle d'une tonique avec un chva posttonique, laisse croire que le [-s] final de l'ancien français n'était pas encore amuï. L'auteur en effet n'apparie pas les reflets des terminaisons paroxytoniques 'V+ə (où 'V note une voyelle tonique), comme *-ie*, *-ée*, *-oie* ou *-ue*, avec les reflets des terminaisons comprenant une voyelle tonique longue suivie de *s*, que ce soient des terminaisons paroxytoniques 'V+əs, comme celles de *parties*, *contrées*, *lamproyes* et *venues*, ou encore oxytoniques 'V+s, comme celles de *occis*, *cordeliers*, *françois* et *confus* – contrairement à ce que laisseraient croire certaines rimes de l'édition *Godbert-la Beauluère*, où l'on peut lire les rimes *surmontée: enuironnées* [p. 115], *année: porées* [p. 100], *lamproye: frays* [p. 270] ou *joye: moys* 'mois' [p. 146]. De telles rimes, justement, ne sont pas attestées dans les *Annalles et Cronicques*, et il faut les corriger partout en ajoutant un *-s* à celles qui se terminent par *-e*, sauf pour *année: porrée*. Il faut bien comprendre que les anciennes suites 'V+ə se sont contractées et sont devenues des voyelles longues dans la langue de Le Doyen (sauf peut-être à la pause, comme nous verrons). La métrique du versificateur autorise librement l'usage de ces formes contractées, qui ne comptent alors que pour une syllabe dans ses vers¹⁹, par ex. dans les octosyllabes suivants: *de grant maladie détenu* [p. 107] *car la rousée, sans contredit* [p. 131], *Et à joye reuenir en France* [p. 131], *À sa venue nous apporta* [p. 135]. Pour une voyelle V donnée, les résultats de 'V+əs et de 'V+s sont identiques, ou au moins s'associent librement à la rime: *maladies: pais* 'pays' [p. 282], *Pasques flories: fleur de lis* [p. 69], *contrées: Villiers* [p. 103], *contrées: deniers* [p. 204], *joyes: moys* 'mois' [p. 146], *toutes voyes: Francoys* [p. 24, 210], *eaues: maulx* [p. 173]. Il n'est pas rare d'ailleurs que l'auteur omette la trace graphique des anciens chvas posttoniques qui étaient suivis de [-s]: *lamprays* 'lamproies': *froys* 'frais' [p. 270], et inversement qu'il ajoute un *e* graphique non étymologique (mais seulement dans la terminaison *-cès* des mots savants): *accees* 'accès': *nopces passées*: [p. 153], *excees* 'excès': *près* [p. 137].

Il est donc hautement significatif que Le Doyen n'autorise pas à la rime les reflets des terminaisons 'V+ə et 'V+əs, comme *année: contrées* ou *joye: voyes*, qui ne différaient à l'origine que par la présence ou non d'un [-s] final. Une hypothèse vraisemblable est donc que le [-s] primitif ne s'est pas encore totalement amuï. Ceci n'épuise pas toutes les possibilités, cependant. Il est aussi possible que la contraction des suites vocaliques 'V+ə ait été moins avancée à la pause, et qu'on prononçait, par exemple, *joye* [ʒyɛ:] devant consonne à l'intérieur d'un vers, mais [ʒyɛ:ə] à la rime – et ceci indépendamment du degré

¹⁹ Cet usage ne sera jamais entériné dans la poésie classique, même si Ronsard s'est fait l'avocat de cet usage des parlers de l'Ouest dans son *Arts poétique* en 1565 – sans jamais oser l'utiliser dans ces propres vers, cependant (cf. Morin 2005).

d'évolution de l'amuïssement du *s* en finale de mot, de telle sorte que son pluriel *joyes* aurait pu se prononcer à la rime [ʒyɛ:s] ou [ʒyɛ:] (avec tous les degrés intermédiaires entre ces deux).

À cette étape de l'examen des rimes et de la métrique des *Annalles et Croniques*, il apparaît que donc que les [-s], les [-r] et les [-ts] de l'ancien français après voyelle ne sont pas encore amuïs à la rime, que ces trois consonnes se sont confondues après une voyelle longue, mais pas nécessairement après une voyelle brève où la confusion aurait pu se limiter aux reflets de [-r] et [-ts] seulement. Il apparaît également que les suites *voyelle-tonique+chva* se sont contractées devant consonne, mais pas nécessairement en finale de mot à la rime, où leurs reflets s'opposent à ceux des suites *voyelle-tonique+chva+[s]*.

Il faut bien comprendre, cependant, que ces conclusions s'appliquent avant tout à la langue des vers, dont la diction peut diverger de l'usage vernaculaire ordinaire. La langue des vers dans le pays de Laval à la fin du XV^e siècle est certainement variable, tributaire de la prononciation régionale du français et des schèmes esthétiques qui se sont développés sur place à l'écoute et lors de l'interprétation d'œuvres versifiées écrites par des lettrés tant régionaux qu'originaires de régions plus ou moins éloignées. Le Doyen est très impliqué dans la vie culturelle du pays de Laval (Piolin 1858, 46-74), riche en évènements qui ont permis de façonner de tels schèmes. On y monte régulièrement des mystères dont les notables tirent fierté, surtout lorsqu'ils attirent des spectateurs de marques, dont des membres du Parlement de Paris [p. 76]. Certains des mystères joués à Laval ont été écrits par des Lavallois, dont trois par Le Doyen lui-même (Piolin 1861, 238-240), à qui l'on confie aussi le soin de produire des compliments en vers et des chansons pour les « entrées » des grands en visite à Laval – aucun de ces textes, malheureusement, ne nous est parvenu. Il est donc difficile d'estimer quels étaient les caractères spécifiques de la communauté culturelle lavalloise, son enracinement historique et les influences réciproques des différents centres culturels de l'Ouest que font deviner des traditions graphiques communes, comme la graphie *-rs* pour noter le reflet de [-r] après une voyelle longue.

On ne peut pas exclure qu'il existait au XV^e siècle une version régionale de la « fiction graphique » qui règlera la poésie classique plusieurs siècles plus tard (cf. Cornulier 1995, 201 *sqq.*). La fiction graphique de la poésie classique interdit, par exemple, de faire rimer de nombreuses formes devenues homophones, comme *santé* avec *chanter*, interdiction que seule justifie une tradition relayée par l'orthographe. De la même manière que les poètes de Ronsard à Victor Hugo ont pu utiliser (*mes*) *pensers* comme substitut d'un inutilisable (*mes*) *pensées* à l'intérieur d'un vers, on ne peut s'empêcher de voir dans certains « ajustements » graphiques du notaire lavallois des effets de contraintes de cette nature. Ainsi il écrit toujours *on* l'enclitique impersonnel à l'intérieur du vers, parfois aussi à la rime : *disoit on : Leon* [p. 15], *appelloit on : renom*

[p. 67], *cuillit on : estoit bon* [p. 100], *dit on : raison* [p. 159], *fait on : communion* [p. 278], où il utilise aussi la forme archaïque *homs* pour rimer avec un nom pluriel : *dit homs : sermons*. L'on peut aussi raisonnablement douter que les reflêts du [-s] final de certaines rimes ait été prononcés à la lecture du vers, comme ceux des mots *Tours* [p. 6], *soixante solz* (pl. de *sou*) [p. 199], *cours* [p. 267] qu'il apparie à *aoust* 'août'. On comprend les raisons particulières qui l'ont conduit à s'autoriser cette licence. C'est certainement le désir de varier les rimes avec le mot *aoust*, fréquemment utilisé dans sa chronique, pour lequel cependant il ne connaît que la contre-rime exacte *goust* 'goût' – utilisée dans les dix autres rimes –, qui justifie la licence ; ce qui implique, cependant, qu'une prononciation de *Tours*, *solz* et *cours* sans consonne finale était tolérable et tolérée dans la langue des vers, et renvoie à la possibilité réelle d'alternances de prononciation, avec ou sans consonne finale, dans la langue ordinaire pour les mots qui se terminaient antérieurement par [-s] final. Il se pourrait même, à la limite, que les reflêts du [-s] final aient déjà été systématiquement muets à Laval lorsque Le Doyen écrivait sa chronique et qu'ainsi, certaines des régularités que nous avons observées dans ses vers ne reflétaient plus qu'une forme de fiction graphique héritée de prononciations en usage dans des temps plus reculés. Non pas la fiction graphique de la poésie classique, mais, par exemple l'interdiction de faire rimer une voyelle couverte (c'est-à-dire, dont la graphie se termine par une lettre-consonne muette) avec une voyelle nue (c'est-à-dire, dans le cas contraire), en plus des contraintes habituelles d'identité phonique de la voyelle tonique (comprenant l'identité de la durée) et des consonnes qui suivent.

Ce n'est que par l'examen plus approfondi des régularités rimiques et graphiques de son œuvre qu'on pourra décider si la langue des vers dans laquelle Le Doyen a écrit sa chronique se projetait encore dans la forme phonétique audible des textes versifiés tels qu'on les lisait – ou qu'on les interprétait sur scène – à cette époque, ou si elle n'était déjà plus qu'un témoignage indirect de prononciations plus anciennes.

4. Conclusion

Il ne fait aucun doute que le système de versification qui gouverne la distribution des reflêts de [-r], [-ts] et [-s] de l'ancien français dans les rimes les *Annalles et Croniques* de Guillaume Le Doyen renvoie à un état de langue plus ancien qui a connu la convergence des reflêts de [-r] et [-ts] en finale de mot – convergence qui transparait aussi dans la régression par hypercorrection du [-ts] dans les parlers de l'Ouest mise en évidence par Chauveau (2009). Il apparaît aussi que cet état de langue ne connaissait pas d'opposition phonologique en finale de mot entre les reflêts de [-s], [-r] et [-ts] après voyelle, les reflêts de [-r] et [-ts] ayant pris la même valeur que celui de [-s] après une voyelle longue. Il est plus difficile d'établir si les reflêts de ces différentes consonnes s'étaient

amuïs, s'ils étaient encore articulés ou encore si leur usage était variable dans le français régional de Laval du vivant de leur auteur. La nouvelle édition en cours du travail de Guillaume Le Doyen permettra l'étude des divergences entre les graphies utilisées à la rime et à l'intérieur des vers et d'établir le statut des licences du versificateur, en vue d'une meilleure datation des étapes de l'évolution.

C'est en français que Le Doyen écrit ses *Annalles et Croniques*. On n'y sent aucune intention délibérée de sa part de se démarquer des usages parisiens ni par la graphie ni par la prononciation, même si son propre usage pouvait en être objectivement différent. S'il utilise le digramme *oi/oy* en lui donnant la prononciation [ɛ:] dans le mot *troys* 'trois', la prononciation [ɛ] dans *auoir* 'avoir' et [yɛ:] dans *choys* 'choix', c'est tout simplement parce qu'il pense que c'est l'usage commun du français²⁰, tout en étant conscient de la variabilité sociale qu'il a pu observer dans les différentes classes de sa région et de la variabilité régionale qu'il a pu observer dans la prononciation des visiteurs d'autres régions. C'est probablement plus par le lexique, la syntaxe et en partie la morphologie que les notables du pays de Laval se démarquent du reste de la population locale. À cette époque, la variabilité sociale pour la prononciation pouvait d'ailleurs avoir été relativement moindre qu'elle ne le deviendra. En particulier, les reflats du [-r] final des terminaisons *-er*, *-ir* et *-oir* de l'infinitif devaient avoir la même prononciation pour les uns et pour les autres. Un siècle plus tard, les distinctions sociales apparaissent nettement plus marquées pour la prononciation, comme en témoigne un petit ouvrage de l'abbé Rousson. Ce dernier, originaire d'Arquenay (20 km à l'est de Laval), a résidé dans la région de Laval ou du Mans la plus grande partie de sa vie, à l'exception d'un séjour de sept ans environ à Rambouillet comme précepteur du fils d'un grand du Royaume. Il vit depuis trente ans à Chantenay (35 km à l'est d'Arquenay) lorsque son *Dialogue de trois vigneronns du pays du Maine sur les miseres de ce temps* sort des presses (Sousnor 1624). Un des protagonistes qu'il met en scène s'exprime en « manceau », un parler nettement distingué du français régional des classes cultivées (représentées par deux « vigneronns » manceaux ayant profité de l'éducation d'un bon curé de paroisse pour apprendre à s'exprimer non seulement en français, mais aussi en latin). Il utilise une graphie spécifique pour noter le manceau afin de mettre en évidence ses particularités de prononciation, par ex. : *may* 'moi', *voulaiz* 'vouloir', *tras* 'trois'. Certains traits de cette graphie rappellent des usages graphiques de Guillaume Le Doyen : -z final pour le reflet de [-r] après voyelle brève, en particulier pour les terminaisons de l'infinitif, *-ez* '-er', *-iz* '-ir', *-aiz* '-oir', et *-rs* après voyelle longue dans *paeurs* 'peur' – mais il écrit *vas* pour 'voir'. Cette transcription n'est pas nécessairement liée à la tradition graphique de l'Ouest, cependant, et il est très

²⁰ En fait l'usage de nombreux Parisiens n'était peut-être pas très différent pour certains de ces exemples.

vraisemblable, comme le propose Chauveau (1995, 167, commentaires sur la ligne 3), que la lettre -z des terminaisons de l'infinitif indique que la rhotique médiévale y est amuïe. Il est significatif que l'auteur utilise cette graphie spécifique pour tous les infinitifs du manceau, alors qu'il utilise le -r de la graphie usuelle pour ceux du français régional, comme dans *C'est comme si l'on voyoit vn belistre se vouloir approprier les accoustremens qu'on luy auroit prestez, pour [...] s'enorgueillir*. Si le -r des terminaisons -er, -ir, -oir des infinitifs avait également été muet dans le français régional, l'auteur n'aurait eu aucun besoin d'utiliser une lettre -z différente dans sa transcription du manceau ; on doit en conclure que le -r final des infinitifs devait être prononcé dans le français régional que parlait le bon curé. On peut voir ainsi, à un siècle de distance, l'évolution du reflet de [-r] final dans le français régional du pays de Laval et comment, après s'être assibilé et peut-être même amuï, la rhotique a été restaurée, en particulier dans la terminaisons -er de l'infinitif, d'où elle disparaîtra par la suite. Ce témoignage ne permet pas de déterminer, cependant, la valeur de la rhotique ainsi restaurée dans le français régional de la région de Laval et du Mans au début du XVI^e siècle : [r] faible, comme la prononçait du Gardin à Douai à la même époque dans les terminaisons de l'infinitif, comme dans *chauffer*, ou [r] fort comme il le faisait dans *enfer*. Notons finalement que les effets de cette restauration ne se sont pas limités à la prononciation du français régional, mais qu'ils se sont probablement aussi fait sentir en manceau dans le reflet, au pluriel, de LANIFICIŪM, attesté ici avec le sens 'poupée de laine, quenouillée' (dans *naus lanfers de naus agneaux*, p. 23), où le r de la graphie *lanfers*, pourrait noter une rhotique²¹ issue de la régression par hypercorrection du [ts] final primitif – dont on ne peut également pas dire si elle se prononçait alors comme un [r] faible ou un [r] fort.

Yves Charles MORIN

²¹ La graphie utilisée par l'auteur ne permet cependant pas d'exclure que -rs soit muet.

5. Références bibliographiques

- Anglade, Joseph, 1921. *Grammaire de l'ancien provençal*, Paris, Klincksieck.
- Angot, abbé Alphonse, 1882. *Guillaume Le Doyen, notaire au Comté de Laval et chroniqueur lavallois. Notice biographique extraite de documents contemporains inédits*, Laval, A. Goupil.
- Angot, abbé Alphonse, 1889. *Le cidre; son introduction dans le pays de Laval*, Mamers, G. Fleury et A. Danguin.
- Bloch, Oscar, 1927. « L'assibilation d'r dans les parlers gallo-romans », *RLiR* 3, 92-156.
- Bourcelot, Henri, 1966-1969-1978. *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*, Paris, CNRS.
- Brunot, Ferdinand, 1905¹, 1924³. *Histoire de la langue française des origines à 1900 – Tome 1 : De l'époque latine à la Renaissance*, Paris, Armand Colin.
- Brunot, Ferdinand, 1913¹, 1925². *Histoire de la langue française des origines à 1900 – Tome 4 : La langue classique (1660–1715) première partie*, Paris, Armand Colin.
- Certain, Eugène de, 1852. « Chronique rimée de Guillaume Le Doyen, notaire à Laval au XV siècle », *Bibliothèque de l'École des Chartes* Série 3, tome 3, 361-393.
- Chardon, Henri, 1873. « Noël de Jean Daniel, dit Maître Mitou, Organiste de Saint-Maurice et Chapelain de Saint-Pierre d'Angers 1520-1530. Précédés d'une étude sur sa vie et ses poésies », *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe* 22, 335-400.
- Chauveau, Jean-Paul, 1984. « Le gallo : une présentation », *Studi* 26 & 27, Brest, Université de Bretagne.
- Chauveau, Jean-Paul, 1989. *Évolutions phonétiques en gallo*, Paris, CNRS.
- Chauveau, Jean-Paul, 1995. « Les parlers du Nord-Ouest », in : Gauthier, Pierre / Lavoie, Thomas (ed.) *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Lyon, Centre d'Études Linguistiques Jacques Goudet de l'Université Jean Moulin, 145-186.
- Chauveau, Jean-Paul, 2005. « Le résultat de l'ancienne diphtongue *ei* : le témoignage des rimes dans la chronique du Lavallois Guillaume Le Doyen », in : Brigitte Horiot / Elmar Schafroth / Marie-Rose Simoni-Aurembou (ed.), *Mélanges offerts au Professeur Lothar Wolf. « Je parle, donc je suis... de quelque part »*, Lyon, Centres d'études linguistiques Jacques Goudet, 273-290.
- Chauveau, Jean-Paul, 2009. « Configurations géolinguistiques et histoire des français expatriés : quelques exemples de consonnes finales », in : Luc Baronian / France Martineau (ed.), *Le français d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 77-92.
- Chauveau, Jean-Paul, 2012. « Graphies médiévales et données dialectales modernes : le graphème parisien <oa> pour <oi> », in : Mario Barra-Jover / Guylaine Brun-Trigaud / Jean-Philippe Dalbera / Patrick Sauzet / Tobias Scheer (ed.), *Études de linguistique gallo-romane*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 103-115.
- Cornulier, Benoît de, 1995. *Art Poétique : notions et problèmes de métrique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Darmesteter, Arsène / Sudre, Léopold / Thomas, Antoine, 1890. « Traité de la formation de la langue française », in : Hatzfeld, Adolphe / Darmesteter, Arsène / Thomas, Antoine (ed.), *Dictionnaire général de la langue française*, t. 1, Paris, Delagrave, 1-300.

- Davau, Maurice, 1979. *Le vieux parler tourangeau – sa phonétique, ses mots et locutions, sa grammaire*, Tours, C.L.D.
- Dottin, Georges, 1899. *Glossaire des parlers du Bas-Maine (département de la Mayenne)*, Paris, Welter.
- Dufourneau, Nicole. 1999. *Comportements et relations sociales en Bretagne vers 1530 d'après les lettres de grâce royale*, mémoire de maîtrise, Nantes, Faculté des lettres. Textes disponibles sur le site <<http://nicole.dufournaud.net/remission/Remission.html>>
- Estienne, Henri, 1582. *Hypomneses*, Paris.
- Fondet, Claire, 1980. *Dialectologie de l'Essonne et de ses environs immédiats*, Lille, Atelier de reproduction des thèses, Université de Lille III.
- Fouché, Pierre, 1966. *Phonétique historique du français*, vol. 3 : *les consonnes*, 2^e éd., Paris, Klincksieck.
- Flutre, Louis-Fernand, 1970. *Le moyen picard d'après les textes littéraires du temps (1560-1660) – Textes, Lexique, Grammaire*, Amiens, Musée de Picardie.
- Flutre, Louis-Fernand, 1977. *Du moyen picard au picard moderne*, Amiens, Musée de Picardie.
- Gauchat, Louis, 1907. « R anorganique en franco-provençal », in : *Mélanges Chabaneau – Romanische Forschungen* 23, 871-881, Erlangen, Fr. Junge.
- Gossen, Charles-Théodore, 1976. *Grammaire de l'ancien picard*, 2^e éd. retouchée, Paris, Klincksieck.
- Guessard, François / Certain, E. de (ed.), 1862. *Le mystère du siège d'Orléans*, Paris, Imprimerie impériale.
- Haudricourt, André-Georges / Juilland, Alphonse, 1949¹, 1970². *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Paris, Klincksieck¹, La Haye/Paris, Mouton².
- La Beauillère, Louis, 1845. « Guillaume-le-Doyen », in : *Mémorial de la Mayenne, tome quatrième*, 338-368, Laval, H. Godbert.
- La Noue, Odet de, 1596. *Dictionnaire des rimes françaises*, Genève, les héritiers d'Eustache Vignon.
- Le Doyen, Guillaume, 1859. *Annales et chroniques du Pais de Laval et parties circonvoisines, depuis l'an de Notre Seigneur Jhesu-Crist 1480 jusqu'à l'année 1537, avec un préambule retrospectif du temps anticque, jadis composées par feu maistre Guillaume le Doyen, en son vivant notaire Roïal au Comté de Laval, publiées pour la 1^{re} fois par M. H[onoré] Godbert, avec notes et éclaircissements de M. Louis la Beauillère, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques*, Laval, Honoré Godbert.
- Marchegay, Paul Alexandre, 1873. *Lettres missives originales du Chartrier de Thouars, série du quinzième siècle*, Les Roches-Baritaud (Vendée).
- Marchegay, Paul Alexandre / Imbert, H., 1881. *Lettres missives originales du seizième siècle (100 de femmes et 200 d'hommes), tirées des archives du duc de la Trémoille*, Niort, L. Clouzot.
- Marchegay, Paul, 1883. « Douze chartes originales et inédites en langue vulgaire du Centre et de l'Ouest de la France 1238-1299 », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 44, 284-300.
- Martinet, André, 1955¹, 2005⁴. *Économie des changements phonétiques – Traité des changements phonétiques*, Berne, Francke¹, Paris, Maisonneuve & Larose⁴.

- Martinet, André, 1962. « R, du latin au français d'aujourd'hui », *Phonetica* 8, 193-202 [= Martinet 1969, 132-143].
- Martinet, André, 1969. *Le français sans fard*, Paris, PUF.
- Meyer, Paul, 1875. « Du passage d's z à r et d'r à s z en provençal », *R* 4, 184-194, 464-470.
- Millet, abbé Adrien, 1926. *Recherches expérimentales et historiques sur l'r d'une région du Haut-Berry*, Paris, Vrin.
- Morin, Yves Charles, 1994. « Quelques réflexions sur la formation des voyelles nasales en français », in : Rika Van Deyck (ed.) *Diachronie et variation linguistique : Les nasalisation dans le monde roman*, 27-109, 379-382, Gent, Communication et Cognition.
- Morin, Yves Charles, 2000. « La variation dialectale et l'interdiction des suites *Voyelle + e muet* dans la poésie classique », in : Murat, Michel (ed.), *Le vers français : histoire, théorie, esthétique*, Paris, Champion, 193-227.
- Morin, Yves Charles, 2005. *La naissance de la rime normande*, in : Murat, Michel / Dangel, Jacqueline, *Poétique de la rime*, Paris, Champion, 219-252.
- Picot, Émile (ed.). 1895. *Le Livre et Mistere du glorieux seigneur et martyr saint Adrien*, Macon, Protat frères.
- Piolin, Paul L., 1858. *Recherches sur les mystères qui ont été représentés dans le Maine*, Angers, Cosnier et Lachèes.
- Piolin, Paul L., 1861. *Histoire de l'église du Mans*, vol. 5, Paris, H. Vrayet de Surcy.
- Quynn, Dorothy Mackay, 1939. « The Identity of <M. T. Coyfulrely> », *Modern Language Notes* 54, 510-513.
- Ratel, chanoine Victorin, 1958. *Morphologie du patois de Saint-Martin-la-Porte (Savoie)*, Paris, Les belles Lettres.
- Régnier, Claude, 1979. *Les parlers du Morvan*, Château-Chinon, Académie du Morvan.
- Rosset, Théodore, 1911. *Les origines de la prononciation moderne étudiée au XVII^e siècle*, Paris, Colin.
- Rousselot, abbé Pierre-Jean, 1891. *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellesrouin (Charente)*, Paris, Welter.
- Rousselot, abbé Pierre-Jean, 1911-1914. « Dictionnaire de la prononciation française », *Revue de phonétique* 1, 79-92, 169-180, 293-296, 357-371 ; 2, 159-191, 260-285 ; 3, 50-83 ; 4, 71-83.
- Sousnor, Jean, Sieur de la Nichilière, 1624. *Dialogue de trois vigneronns du pays du Maine sur les miseres de ce temps*. s.l., s.n.
- Spence, Nicol C. W., 1988. « R aboutissement de la latérale + consonne en jersiais », *RLiR* 52, 365-370.
- Stengel, E., 1879. « Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 1, 1-40.
- Svenson, Lars-Owe, 1959. *Les parlers du Marais Vendéen : phonétique, morphologie et syntaxe, textes, onomastique, lexique*, Göteborg, Elanders.
- Straka, Georges, 1964. « L'évolution phonétique du latin au français sous l'effet de l'énergie et de la faiblesse articuloire », *Travaux de Linguistique et de Littérature* 2/1, 17-98 [= Straka 1979, 213-294.]
- Straka, Georges, 1965. « Contribution à l'histoire de la consonne r en français », in : *Mélanges Veikko Väänänen, Neuphilologische Mitteilungen* 66, 572-606 [= Straka 1979, 465-499].

- Straka, Georges, 1979. *Les sons et les mots : choix d'études de phonétique et de linguistique*, Paris, Klincksieck.
- Straka, Georges. 1990. « Le français: phonétique et phonématique », in : Günter Holtus / Michael Metzeltin / Christian Schmitt (éd.), *Les différentes langues romanes et leurs régions d'implantation de la Renaissance à nos jours. Lexikon der Romanistischen Linguistic* 5.1, 1-33, Tübingen, Max Niemeyer.
- Sylvius, Jacobus, 1531. *Linguam Gallicam Isagoge, una cum eiusdem Grammatica Latino-gallica, ex Hebraeis, Graecis et Latinis authoribus*, Paris, Robert Estienne.
- Taverdet, Gérard, 1990. « Dialectes de l'Est », in : Holtus, Günter / Metzeltin, Michael / Schmitt, Christian (ed.), *Les aires linguistiques IV. Französisch: Areallinguistik IV. Lexikon der romanistischen Linguistik* 5.1, 654-671, Tübingen, Max Niemeyer.
- Vingqvist, Herman, 1909. *Étude sur la langue du mistere de saint Adrien*, Lund, H. Möller.
- Vising, Johan, 1899. « L'amuïssement de l'r finale en français », *R* 28, 579-591.